

INTRODUCTION

Être accueillant.e en LAEP Supervision, analyse des pratiques ? Bien plus qu'une obligation, une nécessité !



Marie Nicole Rubio, psychologue clinicienne, fondatrice du Furet, coordinatrice du Réseau LAEP jusque fin 2020.*

EN 2015, LA CRÉATION D'UN RÉSEAU NATIONAL DES RÉSEAUX LOCAUX EST APPARUE COMME UNE NÉCESSITÉ MISE EN ÉVIDENCE DANS LES CONCLUSIONS DE LA RECHERCHE NATIONALE « LIEUX D'ACCUEIL ENFANT PARENTS ET SOCIALISATION » COORDONNÉE PAR L'ASSOCIATION LE FURET EN 2010.

La diversité des réseaux

Dès les années 90, des réseaux divers se sont structurés à partir d'institutions, d'associations nationales, d'associations locales et de collectifs informels. Le réseau national a été initié par le Furet pour que la parole des réseaux locaux puisse trouver un lieu et un moyen d'expression. Lors de la première réunion du réseau national en mars 2015, nous étions accueillis par la CNAF, 9 réseaux locaux dont 2 représentants de la Maison Verte étaient présents. Ce fut l'occasion de donner la parole à chacun et chacune et de permettre à la CNAF de présenter en avant-première le référentiel.

“La CNAF s'est engagée depuis 2015 dans le développement des LAEP,,

Les LAEP sont reconnus comme ayant un rôle particulièrement important pour entourer et soutenir les tout-petits dans leur ouverture au monde tout en étant aux côtés des adultes qui les accompagnent. Cependant, comme un développement quantitatif ne doit pas se priver d'une démarche qualitative, le réseau s'attache à analyser les opportunités et les risques pour contribuer à accompagner le développement des réseaux locaux et leur soutien au LAEP.

“En effet, la spécificité des LAEP nécessite de se relier entre accueillant.e.s, gestionnaires et institutions pour mettre en débat la particularité du projet et de la posture d'accueillant,,

Une construction de culture commune

Des temps de rencontres sont organisés permettant aux divers acteurs et actrices de croiser leurs points de vue, leurs initiatives, de mutualiser les problématiques et les pratiques, de produire des plaidoyers, des outils, des publications et événements qui contribuent à garder le cap de l'exigence qualitative dans un contexte de développement quantitatif.

Ce réseau s'adresse aux représentant.e.s de réseaux locaux quels que soient leur configuration ou leur statut. Ils/elles assurent au sein de leurs réseaux la diffusion de la réflexion et des actions menées par le réseau national. En retour, ils/elles relayent pour celui-ci les informations, échanges et actions qui se déroulent sur leurs territoires.

L'ordre du jour des rencontres est proposé par la coordination et validé par les membres du réseau. Des contributions de chercheurs, chercheuses ou de personnes qualifiées sont proposées pour enrichir et nourrir les réflexions. L'association se propose également de collecter et de mettre à disposition des membres du réseau tout support en mesure d'enrichir la réflexion collective.¹

La Fondation de France a soutenu l'initiative pendant les deux premières années. L'animation s'est poursuivie depuis grâce à l'implication bénévole de Marie Nicole Rubio et d'Yvette Hamada. La Direction Générale de la Cohésion Sociale accueille les rencontres du réseau national depuis 2016 et le soutient financièrement depuis 2019.

En cinq années d'existence, l'initiative est devenue une aventure collective portée par la qualité des échanges, l'écoute, le respect des positionnements et le partage d'informations.

C'est ainsi que le thème de la supervision, peu abordé dans la documentation des LAEP, est apparu comme une donnée importante pour aller vers une meilleure qualité d'accueil. Quelle est la spécificité de la supervision et de l'analyse de pratiques pour les LAEP ?

Rappel de ce qu'en dit le référentiel de la CNAF

Les accueillant.e.s doivent par ailleurs participer à des séances d'analyse de la pratique et/ou de supervision (8 heures par accueillant.e et par an minimum).

La régularité des séances favorise en effet la qualité des pratiques :

- L'analyse de la pratique permet d'explicitier dans un cadre collectif les relations établies et les difficultés rencontrées durant les accueils avec les familles, de réfléchir au sens des attitudes en les confrontant à l'opinion des autres membres de l'équipe, de trouver enfin la bonne distance vis-à-vis des personnes accueillies ;
- La supervision permet aux professionnel.le.s de réfléchir individuellement avec un.e superviseur.e sur ce qu'ils/elles mettent en jeu en tant que personne dans sa pratique quotidienne auprès des usagers.

L'analyse de pratique et/ou la supervision sont menées avec des professionnel.le.s extérieurs à l'équipe. Elles se distinguent des temps d'information et de coordination de l'équipe. Le/la gestionnaire est garant.e du projet mis en œuvre par l'équipe d'accueillant.e.s (salarié.e.s, bénévoles, mis à disposition).

Les questions du réseau

- Pourquoi a-t-on besoin d'une supervision ?
- Qui choisit le/la superviseur.e, l'équipe d'accueillant.e.s ou le/la gestionnaire de structure ?
- Comment se repérer dans les différentes approches et comment choisir ?
- Quelles différences entre supervision et analyse de pratiques ?
- Que peut-on attendre des effets d'une supervision ou d'une analyse de pratiques ?

Les contributions de ce numéro Hors-Série du Furet

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes appuyés sur les interventions de la Journée d'étude du 29 novembre 2019 et enrichies de contributions complémentaires.

Jeanne Moll, docteure en sciences de l'éducation et co-fondatrice avec Jacques Lévine de l'AGSAS (Association des Groupes de Soutien au Soutien)² dont elle est aujourd'hui présidente d'honneur, nous invite à comprendre la complexité des relations humaines.

Isabelle Pillot Peronnet s'appuie sur sa longue expérience d'accueillante, de formatrice et de superviseure pour nous détailler, dérouler les effets des supervisions dans la vie des équipes pour le bénéfice de tous.

Des superviseur.e.s et des accueillant.e.s venus de différentes régions et de différents horizons répondent à nos questions, témoignent de leurs vécus et analysent leurs expériences.

Nous n'avons certes pas la prétention de répondre à toutes les questions mais nous avons souhaité contribuer à mettre en dialogue différents points de vue pour que chacune et chacun puisse continuer à élaborer sa propre réponse.

**Dalila Kiesele, directrice adjointe Le Furet, responsable formation et pédagogique, assure ce jour la coordination du Réseau national LAEP. Contact : dalila.kiesele@lefuret.org*

Notes

1 // <https://www.lefuret.org/reseau-LAEP/>

2 // Une association qui soutient les professionnel.le.s de l'éducation et du médico-social dans leurs efforts pour rendre les relations plus humaines et soutenir la croissance des enfants... considérant chacun, enfant, adolescent, parent, comme "interlocuteur valable".